

L'image occupe une place substantielle dans notre société et se situe au cœur de la communication. Elle est le support de l'information, elle est utilisée par la publicité et est un vecteur du développement des nouvelles technologies. La prison n'a pas échappé à cet engouement pour l'image, même si ce sont essentiellement celles de la télévision qui y sont présentes.

Pourtant l'image photographique est également un moyen d'expression artistique que nous vous proposons de découvrir, dans cette lettre, à partir des productions photographiques réalisées par les personnes détenues dans le cadre de projet culturel. Ces productions ont été reçues au cours de l'année à la médiathèque de l'Énap et nous en remercions les expéditeurs.

Et demain ? Portraits d'Avenir - Intimité photographique en milieu carcéral par Dorothy-Shoes

Album photos



En janvier 2010, la photographe Dorothy Shoes a installé son atelier pendant une semaine à la Maison d'Arrêt de Chartres. Elle a fait découvrir son univers artistique et a travaillé avec sept hommes détenus.

Dans la première série, les photographes amateurs ont mis en scène une partie d'eux même. Ils ont exprimé l'émotion ressentie en se projetant dans l'imagination de leur sortie de prison.

La seconde série est photographiée par Dorothy Shoes. La photographe a demandé à chaque participant de créer un masque qui le représente à sa sortie de prison. La mise en scène des photos a été choisie en concertation entre elle et chacun des modèles.

Cet atelier a été réalisé grâce au SPIP d'Eure et Loir, à la direction et aux personnels de la Maison d'Arrêt de Chartres et à la Ligue de l'Enseignement - FOL d'Eure et Loir.

Ce projet a été soutenu par la DRAC Centre et le Ministère de la Justice.

Presque dehors, l'atelier différemment

Ouvrage

Dans le cadre des activités culturelles développées par le SPIP des Landes, un atelier « photographie » a été proposé aux personnes détenues du Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan. Les objectifs recherchés sont d'impliquer dès en amont les détenus dans l'acte photographique, les rendre auteurs des images tout en valorisant la production collective par l'édition et la monstration. Jean Hincker, auteur photographe reconnu, adepte du « docu-fiction » a accepté d'accompagner les détenus dans l'élaboration du projet, tout en privilégiant l'humain et sa place dans cette nouvelle structure carcérale.

L'atelier s'est déroulé en partie dans la salle d'activité de chaque bâtiment (Centre de détention 1, Centre de Détention 2, Maison d'Arrêt 1), en salle informatique pour la découverte de logiciels de retouche d'images et dans les différents lieux qui composent le Centre Pénitentiaire. Tous

ne sont pas « représentés », néanmoins une grande partie est révélée et délimite un espace désigné par leur fonction : salle scolaire, lieu de culte, cellule occupée, gymnase, terrain de sport, bibliothèque, parloir, etc... Une exposition composée de 35 tirages (50x75 cm) est disponible auprès du SPIP des Landes.

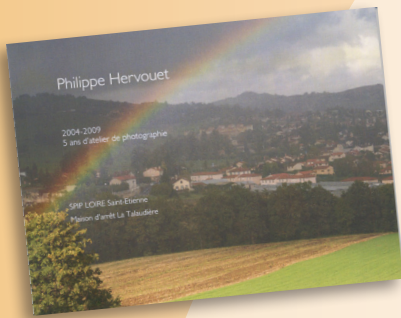
Cet atelier a bénéficié du soutien du Conseil Général des Landes, de la DRAC Aquitaine, de la Mairie de Mont de Marsan et de la DISP de Bordeaux.



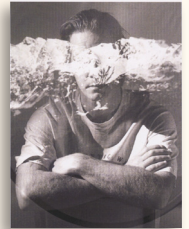
POUR RECEVOIR LA LETTRE RÉGULIÈREMENT, MERCI DE VOUS ABONNER, EN PRÉCISANT : nom, prénom et adresse mail sur la messagerie suivante : Estelle.Rol@justice.fr

Philippe Hervouet - 2004-2009 : 5 ans d'atelier de photographie

Ouvrage



« Un détenu découvre que la lumière est écriture. Il s'approprié la technique et se projette par un geste simple, dans l'espace, dans le temps de pose. Il trace quelque chose d'invisible et fabrique une fiction, une histoire interne, un processus mental. Il peut comprendre ainsi, que son identité n'est pas seulement liée à sa représentation. »



Passionné de musique et d'histoire de l'art, Philippe Hervouet, est venu à la photo en jouant de sa sensibilité de musicien violoncelliste. L'atelier de sensibilisation à l'image photographique et à l'estime de soi de la Maison d'Arrêt de La Talaudière qu'il anime, se compose d'un groupe de 7 personnes qui alternent matin et soir.

Sa démarche artistique est la suivante : « Je commence, pour initier le dialogue par proposer de faire des « photogrammes », des compositions végétales qui permettent à la fois de se projeter sur le papier et d'étudier la lumière. Chacun peut comprendre le rôle des ombres et des différentes matières, des transparences.

A ce dispositif, j'ajoute la possibilité de réaliser des surimpressions, des images multiples qui viennent se superposer par couches. Cette

technique est aussi utilisée pour les portraits. Les résultats détendent, font rire, relativisent la notion de beau, de modèle. Cette introduction crée un contact humain indispensable à une relation de confiance, préalable à ce temps où l'imaginaire prend le dessus sur le quotidien et la peine. Je ne fais que proposer des pistes pour que les personnes puissent « se retrouver », dans un univers où l'intime n'a pas de place. Ce temps hors du temps car intérieur, trouve une place de choix dans le psychisme et l'histoire de chacun et chacune. Il constitue un des chemins possibles pour regagner une estime de soi et un espoir d'être reconnu, non pour ses fautes mais pour ses qualités humaines.

Souvent, les personnes sont désemparées devant ma proposition de se livrer dans ce contexte contraignant et violent. Mon action se situe sur le plan de l'acceptation du présent.

Au fil des jours, après avoir fait tomber le masque de la tristesse ou de la fierté, les images font place à la surprise de découvrir son identité, sa vraie nature, le souvenir d'un bon moment où les uns et les autres s'écourent, se parlent sans pression, sans crier, sans peur. »

Ce projet a reçu le soutien de la DRAC Rhône-Alpes, de la DISP de Lyon, du SPIP de Saint-Etienne et de l'association PIMS (Paroles Images Musiques).

Bibliographie (spéciale photographies) :

OUVRAGES

BAUDEUF Sophie, DELATOUCHE Patrice, FROMET Krista, et al., *Faces cachées de la maison d'arrêt d'Orléans*, Orléans : Ed. Interlopes, 47 p.

DOURNES Manuela, *L'Image et le droit*, Paris : Eyrolles, 2010, 221 p.

DURAND Isabelle, CAPO-CHICHI Christelle, *Guide juridique de l'image*, Paris : Ed. Pyramyd, 2009, 192 p.

FREGNI René, GOUVERNEMENT Charles, JEANMOUGIN Yves, *Carcérales : Pages et images de prison*, [S.I.] : Parenthèses, 2001, 169 p.

Lycée Henri Matisse, Centre de détention de Muret, Coauteurs : *Images et paroles de lycéens et de détenus par delà les murs*, 2009, 84 p.

NOLLET Lieven, *Inside : Prisons en Belgique*, Tielt : Lannoo, 2006, 144 p.

PERNOT Mathieu, ARTIERES Philippe, *Hautes surveillances*, Arles : Actes sud, 2004, 76 p.

SIVASLIAN Max, *Ils sont assis : Photographies*, Marseille : Parenthèses, 2006, 112 p.

SLUBAN Klavdij, *10 ans de photographie en prison*, Rennes : Œil Electrique, 2006

WIAME Alain, PACI Delphine, KAMINSKI Dan, *L'Enfermement*, [S.I.] : Husson, 2007, 142 p.

18 au 22 mai 2011 : Fête de la nature. Invitation aux partenariats avec des organismes de protection de la nature (monde végétal, monde animal) pour sensibiliser les personnes placées sous main de justice à la nature et au développement durable. Ces projets pourront trouver un aboutissement en mai 2011 dans le cadre de permission de sortir. Pour vous accompagner vous pouvez consulter la page suivante sur l'intranet : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/apnet/index.php?rubrique=2193&ssrubrique=2220&article=37549>

26 au 29 mai 2011 : « A vous de lire », manifestation du ministère de la culture et de la communication qui a pris la suite de « Lire en Fête ». En 2011, la thématique nationale concernera « La Correspondance ». Les manifestations proposées devront s'inscrire dans cette

thématique. Elles pourront concerner les publics dits « éloignés du livre ». A l'occasion de l'année de l'Outre-mer, les manifestations qui mettront en valeur des auteurs ultramarins seront également encouragées.

Un train circulera de ville en ville entre le 25 mai et le 27 juin 2011. Cela pourra être l'occasion d'offrir une visibilité à des projets « livre et lecture » qui auront été menés localement (résidence d'auteur, publication d'un recueil de textes ...). Les DISP doivent porter à la connaissance de la DAP tous les projets « A vous de lire » envisagés en détention **avant le mercredi 13 avril 2011.**

<http://www.avousdelire.fr/2010/accueil>

POUR TOUTES INFORMATIONS
N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER :

Catherine Bamvens, Responsable de l'unité
Médiathèque Gabriel Tarde
Catherine.Bamvens@justice.fr ou

Estelle Rol, Documentaliste à l'unité Médiathèque
Gabriel Tarde - Estelle.Rol@justice.fr

Catalogue médiathèque (accès pour tous) : <http://enap-mediathèque.paprika.net/enap1/>
Espace dédié aux ressources culturelles en milieu pénitentiaire
(accès réservé aux personnels pénitentiaires) :
<http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique=3942&ssrubrique=4023>